

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES
CABINET DU PREMIER MINISTRE

---) NNEE 1960 Ø N° 224 /PCM/MI.

SOMMAIRE :
NOMINATION.

LE ---) REMIER MINISTRE

VU la Loi N°59/3. du 15 Février 1959 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU la Loi N°59/I6 ALD. du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois Supérieurs de la République dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

---) E C R E T E :

---) RTICLE 1°.-Monsieur GUERIN Jean; Commis des S.A.F.C., Adjoint au Chef de la Subdivision Centrale d'ABOMEY, est chargé d'assurer l'intérim du Cercle d'ABOMEY.-

---) RTICLE 2°.-Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

PAR LE PREMIER MINISTRE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

PORTO-NOVO, LE 19 AOUT 1960

H. MAGA.

AMPLIATIONS :

CHRONO.....I	INTERESSE.....I
J.O.R.D.....I	D.P.....3
M.I.....5	F.P.....3
P.C.M.....15	S.G.C.M.....4
INFO - RADIO..... 2	
C.F..... I	
C.D..... I	
M.F..... 5	
S.F..... 5	
TRESOR..... I	
CERCLE ABOMEY..... I	